80e ANNEE. — N° 22. MERCREDI 21 FEVRIER 1940.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— de —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— de —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

La Situation

Comment l'Allemagne comprend la neutralité et exige qu'on la pratique. Déjà, le despotisme allemand veut s'étendre sur les neutres. A voir comment ils sont, dès à présent, traités, ils peuvent juger du sort qui leur serait réservé si le Reich était vainqueur.
Et nous aussi !

Que la position des neutres ne soit pas de tout repos, on n'a qu'à les regarder pour s'en convaincre ! *Ils sont tous sous les armes !* Qu'est-ce qu'une telle « neutralité », qui ne les dispense pas de se tenir à chaque instant prêts à faire la guerre.

En se mettant neutres, ils avaient cru se mettre à l'abri ! Ils se sont évidemment trompés ! Sinon, pourquoi des canons, des frontières cuirassées, des chars d'assaut, des avions, des mitrailleuses, et pourquoi entraîner des centaines de milliers d'hommes à se servir de ce matériel de combat ?

Ils sentent donc bien eux-mêmes que la neutralité est comme la santé, un état illusoire qui ne présage rien de bon, que les traités derrière lesquels ils se cachent ne comptent pas ; ils sentent donc bien que ce n'est pas leur neutralité qui les protège, mais leur préparation à la guerre. Et surtout, ils savent qu'ils ne doivent d'avoir été jusqu'ici épargnés que parce que d'autres se battent pour eux !

La France et l'Angleterre, d'abord ! La flotte britannique et l'armée française, voilà le rempart solide derrière lequel les neutres d'Europe vivent encore en liberté. La Finlande, ensuite, qui protège provisoirement la liberté et la vie des Nordiques.

Cela est vrai pour les peuples du Centre et du Sud autant que pour ceux de l'Ouest : Hollande, Belgique, Suisse, Roumanie, Yougoslavie et les autres Etats balkaniques. On peut interroger les gouvernés aussi bien que les gouvernants de ces pays. Aucun d'eux ne répondra que c'est pour se défendre de nous qu'ils ont mobilisé. Tous savent qu'il n'y a pour eux qu'un seul péril, le péril allemand, et c'est seulement contre celui-là qu'ils qu'ils se sont mis en garde.

Alors, on aura plus tard de la peine à comprendre comment tous ces pays, au lieu de trembler chacun dans son coin, ne se sont pas unis contre la menace commune à la France et à l'Angleterre, qui sont entrées en guerre pour en libérer le monde !

⁂

Je lisais récemment, dans je ne sais plus quelle revue, que, pour observer la neutralité intégrale, les petits pays s'interdisent de porter assistance à personne, mais qu'en retour les grandes puissances belligérantes doivent leur porter assistance immédiate si leur neutralité est menacée.

En fait, et si l'on regarde ce qui se passe depuis six mois, il y a quelque chose de mieux encore. C'est ceci. Un pays qui veut rester strictement neutre doit s'abstenir de secourir son voisin le plus immédiat et laisser assassiner sous ses yeux son ami le plus cher ; mais il doit s'interdire aussi de se porter secours à lui-même, de défendre ses droits violés et ses nationaux massacrés.

Vous avez beau vous récrier ! C'est bien ainsi que les choses se passent.

⁂

L'Amirauté anglaise publiait, ces jours derniers, un document qui en donne la preuve. Elle a fait connaître la statistique détaillée des bateaux de commerce coulés depuis le début des hostilités par les sous-marins, les mines ou les pirates allemands. Eh ! bien, cette liste comporte un nombre de navires neutres presque égal à celui des navires alliés. Les Britanniques ont perdu 148 bateaux et les neutres 128.

Ces bateaux neutres appartenaient à la Hollande, à la Belgique, au Danemark, à la Norvège, à la Suède, etc... Inutile de dire qu'aucun de ces bâtiments ne faisait de contrebande de guerre, l'Angleterre et la France n'ayant besoin de personne pour assurer leurs ravitaillements. Aucun d'eux, bien entendu, n'était armé. Presque tous allaient d'un port neutre à un autre port neutre, c'est-à-dire que, même du point de vue commercial, leur activité ne pouvait faire aucun tort à l'Allemagne.

Celle-ci pourtant les a fait, ou attaquer au canon, ou bombarder par des avions, ou même couler à la torpille sans avertissement.

Eh ! bien, la Hollande, la Belgique, le Danemark, la Norvège, la Suède ont laissé détruire leurs navires et tuer leurs équipages. Dans la plupart des cas, ils n'ont rien dit à l'Allemagne qui pensait qu'elle aurait bien tort de se gêner. Si, parfois, l'attentat était trop scandaleux, le petit pays neutre se harsardait jusqu'à présenter ses salutations distinguées au Reich en lui faisant remarquer que cela n'était pas gentil de sa part. A quoi celui-ci ne se donnait même pas la peine de répondre...

⁂

Jusqu'ici, la neutralité comportait des obligations réciproques. Elle interdisait aux neutres toute intervention dans un conflit, mais en contre-partie, elle défendait aux belligérants d'attaquer ou de molester les neutres. Comme la comprend l'Allemagne, non seulement elle ne met pas le neutre à l'abri des coups, mais elle a cette contrepartie étonnante qu'elle lui interdit de les rendre. Elle permet aux belligérants d'attaquer le neutre, mais elle défend à celui-ci de se défendre...

N'envisageons pas l'hypothèse où la France et l'Angleterre en useraient avec les bateaux neutres comme fait le Reich !

⁂

Mais il faut ajouter que cette passivité ne satisfait pas entièrement le Reich. Il ne lui suffit plus à présent que les gouvernements des pays neutres encaissent tout sans regimber. Il exige ce qu'il appelle la « neutralité idéologique » des peuples. Cela signifie que ceux-ci ne doivent pas seulement s'abstenir de toute action contraire, mais encore de toute pensée hostile à l'Allemagne. En tout cas, ils ne doivent manifester, ni par parole ni par écrit, un sentiment d'amitié pour les Alliés, encore moins un sentiment de blâme pour le Reich. Faire cela, c'est prendre parti, donc sortir de la neutralité... C'est la thèse « juridique » soutenue par la revue allemande qui se dit de « Droit public » et reprise par cet affreux gnome de docteur Goëbbels.

⁂

Nous en sommes là ! Déjà, le despotisme allemand veut s'étendre sur les neutres ! A voir comment ils sont dès à présent traités, ils peuvent juger du sort qui leur serait réservé si le Reich était vainqueur.

Et nous aussi !...

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Connaissez-vous John Bull ?

« En temps ordinaire, rappelait il y a quelques jours le général Spears dans sa magnifique conférence, l'Angleterre n'a que sept semaines de réserves de nourriture. »

C'est là un fait dont nous, Français, comblés que nous sommes par l'exceptionnelle harmonie de notre pays, ne mesurons pas toujours l'importance lorsque nous cherchons à saisir la psychologie de nos amis d'outre-Manche, dont le « réalisme » nous déroute parfois.

Songe-t-on à l'étonnant paradoxe de ce peuple tassé sur une ile qui ne peut le nourrir ? Ce peuple dont les greniers sont aux quatre coins du globe, dont les fruits pendent aux arbres des autres nations et dont les viandes sont abattues par delà les mers... Sept semaines de vivres !... On conçoit dès lors que la sagesse pour ce peuple soit quelque peu différente de celle de la Grèce antique!... Un oignon, trois olives et du pain trempé dans un peu d'huile ne nourrissent pas leur homme dans les brouillards du Nord.

L'Anglais doit consommer, partant, produire. Il n'a pas le temps, n'ayant pas le soleil. Il lui faut agir et non philosopher. Il est donc un homme pratique et non un bel esprit. Il se situe par nécessité, et, corollaire inévitable, par tempérament, dans le concret. Il est objectif. Il est réaliste jusque dans ses principes, puisque le premier de tous est de ne les pas écrire. Il observe les phénomènes dans leur réalité substantielle et non dans leur raison suffisante. Il est pragmatique. Il part du fait pour aboutir au principe, et non du principe pour aboutir au fait. Il prend les choses comme elles sont et non comme elles devraient être. Il se tient sur ses pieds, tout simplement, et pas sur la tête. Il n'a jamais essayé de monter au ciel en tirant sur ses bretelles. Il ne raisonne jamais plus que de raison, et la plus précieuse de ses qualités est peut-être que ses expériences lui servent de leçon... Tout le monde n'en peut pas dire autant. . . . . .

...Il n'est pas Latin, lui. Il est Anglais.

Informations

L'appel sous les drapeaux en Angleterre

On indique officiellement que le nombre des jeunes gens qui ont été enregistrés en vue de leur prochain appel sous les drapeaux, a été de 257.802.

D'autre part, les jeunes gens nés entre le 1er janvier 1915 et le 9 mars 1920 devront se faire enregistrer, en vue de leur mobilisation ultérieure, le 9 mars prochain.

La Belgique reconstitue sa flotte marchande

La Commission maritime a approuvé la vente de huit navires transatlantiques américains à une Compagnie belge.

Le paquebot « Président-Harding » est compris dans la liste.

Les autres navires sont des cargos de 7.000 tonnes environ.

400 prisonniers britanniques délivrés

Les contre-torpilleurs britanniques ont sauvé trois ou quatre cents marins de la marine marchande qui étaient prisonniers a bord du bateau allemand « Altmark ». L' « Altmark » a été intercepté dans la mer du Nord. Il résista avant de laisser les contre-torpilleurs s'approcher et prendre à bord les prisonniers qui doivent être débarqués dans un port écossais.

L' « Altmark » était chargé de l'approvisionnement du « Graf-Spee » avant sa défaite à Montevidéo et essayait de se rendre en Allemagne, quand il a été intercepté.

L'élection présidentielle aux Etats-Unis

D'après l'Institut Gallup, des électeurs américains croient que le président Roosevelt serait réélu s'il se présentait à un troisième terme. Depuis juin 1939, les résultats des enquêtes indiquent que la croyance en une réélection augmente. D'après le même Institut, 52 0/0 des électeurs sont d'avis que le président Roosevelt se présentera une troisième fois.

Election présidentielle aux Etats-Unis

C'est à Philadelphie que la Convention nationale républicaine se réunira, le 24 juin 1940, pour désigner son candidat à la présidence.

Protestations

Le gouvernement norvégien a donné des instructions à sa légation de Londres pour que celle-ci mette le gouvernement britannique au courant des faits et fasse entendre une sérieuse protestation contre la violation brutale des eaux territoriales norvégiennes par le destroyer anglais « Cossack ».

D'autre part, le ministre d'Allemagne en Norvège, a remis au Sous-Secrétaire d'Etat, une protestation contre le fait que le gouvernement norvégien n'a pas accordé suffisamment de protection au bateau « Altmark ».

Les mensonges de la radio de Stuttgart

Une fois de plus, le traître Ferdonnet est pris en défaut. Il y a quelques jours, la radio de Stuttgart annonçait que le prisonnier Marcel Rondel allait parler. Or, son père, le lieutenant Paul Rondel, lui-même mobilisé, nous affirme que son fils se porte bien et qu'il est actuellement quelque part en France où il fait son devoir de bon Français.

Le roi Carol voudrait rencontrer M. Mussolini

Le « Daily Mirror » annonce que le roi Carol de Roumanie a exprimé au gouvernement italien son désir de se rendre à Rome, pour y avoir un entreiten avec M. Mussolini.

Pertes russes considérables en Carélie

D'après une information de très bonne source, on peut estimer le nombre des soldats soviétiques prenant part à l'offensive de l'isthme de Carélie à 300.000. D'après cette même source, le nombre des pertes russes, dans le secteur de Carélie, peut être fixé à 20.000 morts ; il faut y ajouter 40.000 blessés ou malades hors de combat. D'autre part, un prisonnier pris sur le front de Summa aurait déclaré que les pertes des troupes rouges pouvaient être évaluées au quart des effectifs mis en ligne.

Von Ribbentrop se rend à Rome

Le « Daily Herald » publie une dépêche de son correspondant à Rome, qui déclare que le ministre des affaires étrangères du Reich, M. von Ribbentrop, se rendra à Rome d'ici une quinzaine de jours.

D'après ce correspondant, le ministre allemand inaugurera, dans la capitale italienne, une exposition nazie consacrée aux origines de la guerre.

Communiqué officiel

N° 336. — Après une très forte préparation de minnenwerfers, l'ennemi a attaqué un de nos postes à l'est de la Moselle. Il a complètement échoué.

En d'autres points du front, activité des patrouilles de part et d'autre.

N° 337. — A l'est de la Nied, un de nos détachements est tombé dans une embuscade, au cours de la nuit, et à subi des pertes. Tirs de casemates de part et d'autre sur le Rhin.

EN PEU DE MOTS...

— Samedi est décédé à Périgueux, à l'âge de 84 ans, le vice-amiral Dartige du Fournet, qui assurait le commandement de la flotte de la Méditerrannée au moment des incidents tragiques du « Pirée » provoqués par le roi Constantin de Grèce.

— La police parisienne a procédé à l'arrestation de 16 militants communistes qui ont été pris, au cours d'une réunion clandestine, au moment où ils procédaient à la reproduction de tracts de provenance étrangère.

— On annonce la participation de l'Italie à la prochaine foire de Paris, qui aura lieu du 11 au 27 mai.

— Le Conseil municipal du Havre a fait un don, à la Défense Nationale, de 3 millions. Cette somme sera remise au président Daladier.

NOS ÉCHOS

Plus de gains que de pertes...

Il est permis de dire officiellement, aujourd'hui, que la Grande-Bretagne possède exactement un demi-million de tonnes de marine marchande de plus qu'au début de la guerre. Ceci, en dépit d'une campagne acharnée contre la marine marchande menée par les sous-marins allemands, les avions, les mines... et la radio. Depuis le début des hostilités, la Grande-Bretagne a construit, capturé ou acheté chaque semaine 20.000 tonnes de plus que le chiffre moyen de ses pertes. Celles-ci se montent exactement à un demi-million de tonnes.

Quêtes pour le secours d'hiver.

Des policiers revêtus de costumes historiques quêtent dans les villes du Reich.

Habillés d'uniformes de différentes époques du siècle dernier, ils parcourent les rues deux par deux, se présentent dans les restaurants et attirent l'attention par des sonnettes qu'ils tiennent à la main. Ensuite, sortant un « parchemin » de leur poche, ils donnent lecture d'une sorte d'arrêté invitant les clients à verser leur obole pour le secours d'hiver. Quelquefois, ils sont accompagnés de chiens policiers au cou desquels pend une tirelire.

« Les Anglais nous sauveront ! »

Le Chef allemand qui donna l'ordre à ses aviateurs de bombarder les vaisseaux marchands de la flotte britannique, croyant ainsi décourager les marins qui assurent le ravitaillement du pays, a commis une grossière erreur de psychologie. Les aviateurs chargés de cette mission semblent mieux connaître le caractère anglais.

Le survivant d'un raid récent, au cours duquel au moins trois bombardiers Heinkel furent descendus par les avions de chasse anglais, a raconté ses péripéties lorsqu'il tentait de regagner sa base après avoir eu son avion criblé de balles : « Nous savions que nous n'étions pas en état de regagner l'Allemagne et j'indiquai au pilote un chalutier britannique. Entendu, me dit-il, je vais me poser près du navire. Quand nous toucherons l'eau, sautez tous dans la mer. Les Anglais nous sauveront. »

Sa confiance fut justifiée. L'équipage sauta à la mer et quatre aviateurs allemands furent sauvés par un de ces navires qu'ils venaient d'attaquer.

Gai ! Gai ! Marions-nous ?

Lulu et Lulette sont de grands amis, ils ont onze ans à eux deux ! Et Lulu a demandé à sa petite camarade si elle consentira à l'épouser quand il sera grand :

— Je voudrais bien, va, répond la petite fille très grave, mais c'est impossible, mon pauvre ami.

— Pourquoi ça ? questionne le prétendant attristé.

— Pasque on ne peut pas se marier avec quelqu'un qu'est pas de la famille. Maman est mariée avec papa. Grand'mère est mariée avec grand-père. Ma tante est mariée avec mon oncle... Tu vois, Lulu, je t'aime bien, mais t'es pas de la famille, je peux pas t'épouser.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Salut au peuple français

Une revue militaire anglaise « *Defence* » publie un excellent article du célèbre caricaturiste Bairnsfather, le créateur d' « Old Bill », le Pitou anglais. Bruce Bairnsfather invite ses compatriotes à réfléchir aux inconvénients supportés par les civils français dans la zône d'occupation de la force expéditionnaire britannique :

« Les Français acceptent avec stoïcisme que leur sol serve de champ de « bataille et je crains que nous ne nous « rendions pas bien compte de ce que « cela représente, de voir arriver des « centaines de milliers de gens pour « vous aider à défendre votre pays.

« Imaginez pour un instant ce que ce « serait si cela se passait chez vous et « vous apprécierez la façon admirable « dont le Français accueille ces invasions amicales.

« Figurez-vous une armée de plusieurs « centaines de mille soldats français « avec tous leurs canons, leurs tanks, « leurs camions, en train de s'installer « dans le Sussex, le Surrey, l'Essex ou « quelque autre comté anglais. Brighton « devenu G.Q.G., tous les hôtels réquisitionnés ou bondés d'officiers de toute « sorte, avec des milliers de soldats « français cantonnés dans tous les coins « de la ville et les plus belles maisons « particulières réquisitionnées d'office ! « Les routes du Sussex parcourues sans « arrêt par les camions et les tanks, « tandis que des troupes de soldats « creusent des tranchées, des boyaux, « des pièges à tanks, des emplacements « pour canons dans tous les champs environnants ! Les fermes, les hangars, « les granges, pris par la troupe, l'auberge du village envahie par les « poilus » et le beau château de Lord Untel occupé par l'Etat Major.

« Les grandes étendues de champs « plats seraient prises par l'aviation « française pour en faire des aérodromes et des nuées d'appareils y seraient « logés, et au milieu de tout cela, les « paysans du Sussex ou d'ailleurs s'efforceraient, malgré tout, de poursuivre leurs travaux ordinaires.

« Cet état de choses serait déjà assez « pénible s'il n'y avait pas de combat, « Mais que serait-ce lorsque obus et « bombes commenceraient à pleuvoir. « Les fermes en ruine, calcinées à ciel « ouvert. Les routes dévastées, trouées « de cratères gigantesques. Des tranchées, encore et toujours des tranchées, éventrant les champs, les jardins et même les cours, des réseaux « de barbelés, enchevêtrement inextricable, couvrant vallons et coteaux d'un « bout du pays à l'autre.

« Le Sussex la trouverait mauvaise, « n'est-ce pas ? Et pourtant, c'est exactement ce que nos amis Français ont « dû subir plus d'une fois et qu'ils subiraient encore si M. Hitler et ses « hordes, parvenaient jamais à faire irruption.

« Saluez donc le peuple français, saluez-le et remerciez-le de l'hospitalité « et de l'amitié qu'il témoigne à notre « armée et du stoïcisme avec lequel il « envisage les malheurs inévitables de « la guerre. »

Réduction du tarif normal des paquets-poste aux soldats

Par application d'un nouveau décret, le ministre des transmissions fait connaître que les paquets clos ou non clos adressés aux militaires et aux marins bénéficieront d'importantantes réductions.

Le tarif, pour les envois supérieurs à 300 grammes, sera le suivant :

De 300 grammes à 1 kilo, 1 fr. 50.
De 1 kilo à 2 kilos, 3 francs.
De 2 kilos à 3 kilos, 5 fr. 50.

La taxe supplémentaire de recommandation de 1 franc reste facultative.

Il est rappelé aux expéditeurs que leur adresse doit figurer sur les envois.

Recrutement des pilotes et mécaniciens de l'Armée de l'Air

Le bureau de renseignements de l'Office National d'Aéro-diffusion, 37, rue La Fayette, Paris, 9e, répond par retour du courrier à toutes les questions concernant l'affectation à l'Armée de l'Air des jeunes gens comme élèves pilotes, élèves mitrailleurs et spécialistes mécaniciens et radio-télégraphistes.

Administration des Douanes

Un avis du Ministre des Finances annonce qu'un examen, pour le recrutement de 100 contrôleurs temporaires dans les services extérieurs de l'Administraton des Douanes, aura lieu le 15 avril 1940.

LIVRAISON DES TABACS

La livraison de la récolte de 1939 des tabacs Nijkerk est terminée depuis le 13 février au Magasin de Cahors et depuis le 15 au Magasin de Souillac.

La livraison du tabac Paraguay continue jusqu'au 1er mars. Cette espèce de tabac est livrée par les communes de Salviac et de Dégagnac.

Nous pouvons dire que les planteurs ont été satisfaits des conditions dans lesquelles leur tabac a été reçu. Il était d'ailleurs d'excellente qualité, puisque toutes les livraisons ont été classées dans la première qualité.

Au cours d'une cordiale réunion, qui s'est tenue le soir du dernier jour de livraison, et à laquelle assistaient les planteurs présents et leurs dévoués représentants, sous la présidence amicale de M. Couderc, on s'est félicité des bons résultats de cette campagne.

⁂

Pour fournir quelques précisions, ajoutons qu'au Magasin de Cahors, il a été livré en tabac Nijkerk :

Première commission : 460.752 kilos.

Deuxième commission : 610.830 kilos.

Troisième commission : 446.579 kilos.

Soit au total : 1.518.161 kilos, qui ont été payés à raison de 9 fr. 60 le kilo, soit une somme de 14.574.345 francs 60.

Et maintenant, à l'année prochaine.

Destruction des animaux nuisibles

La Fédération de Chasse nous communique :

Par suite de la mobilisation des chasseurs, les oiseaux et animaux nuisibles se sont multipliés d'une façon inquiétante pour les cultures et pour le gibier, et, si l'on n'y porte remède rapidement, tous ces animaux vont pulluler. Il s'agit de les combattre énergiquement et sans retard avant qu'ils ne se reproduisent.

La Fédération des Sociétés de Chasse du Département se met à la disposition des Sociétés de Chasse et des Maires, pour procéder, sous sa responsabilité, à toutes destructions utiles, notamment par le poison.

Pour faciliter le travail des Maires, la Fédération a fait établir un modèle d'arrêté, conforme aux lois et règlements en vigueur.

Comme le travail du garde spécialisé dans le maniement du poison va être considérable, il importe de s'adresser tout de suite à la Fédération qui fournira tous les renseignements désirables.

Afin de donner, à cette croisade de destruction, le maximum d'efficacité, la Fédération fournira gratuitement les appâts et poison nécessaires. Les déplacements du garde seront également gratuits. Seul son hébergement devra être assuré par les demandeurs.

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Baccalauréat. Session de mars 1940

Cette session est réservée uniquement aux jeunes gens en cours d'études, qui devront interrompre la préparation actuelle de leurs examens, du fait de leurs prochaines obligations militaires :

1. Jeunes gens de la classe 1939, nés entre le 1er juillet et le 31 décembre 1919 (deuxième contingent de la classe 1939).

2. Récupérés des classes 1920 à 1922 et engagés volontaires devant être incorporés avec le deuxième contingent de la classe 1939.

En plus des pièces habituelles, les candidats devront fournir un document établi par l'autorité militaire constatant qu'ils ont été déclarés bons pour le service armé ou pour le service auxiliaire et qu'ils font partie du deuxième contingent de la classe 1939, ou qu'ils seront appelés sous les drapeaux avec ce contingent.

Les épreuves auront lieu du 11 au 16 mars. Des avis communiqués aux journaux indiquerost les dates de ces épreuves.

Il n'y aura qu'un seul centre d'examens : Toulouse.

Le registre des inscriptions sera ouvert, jusqu'au 24 février, à la Faculté des lettres pour les séries A, A' et philosophie, et à la Faculté des sciences pour les séries B et mathématiques.

Service de Santé

MM. Solladié, Meynieu, Cambedouzou, élèves officiers de réserve, sont nommés au grade d'aspirant d'administration de réserve du service de santé et affecté à la 17e région.

CAHORS

Nécrologie

C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Jeau Martin, instituteur en retraite, décédé à Cahors, en son domicile, rue Emile-Zola, à l'âge de 84 ans.

⁂

Nous avons appris également avec regret la mort de Mme Veuve A. Cance, décédée à l'âge de 65 ans.

Les obsèques des regrettés disparus ont été célébrées au milieu d'une nombreuse assistance, qui a témoigné de vives sympathies aux familles, auxquelles nous adressons nos bien sincères condoléances.

Allocations militaires

Avis. — Les personnes qui ont été admises, au bénéfice de l'allocation militaire, par la Commission cantonale du 17 janvier 1940 (ascendants), ainsi que celles admises par la Commission départementale dans ses séances des 24 et 31 janvier et 7 février 1940, peuvent se présenter à la Mairie de Cahors (Secrétariat général) pour y retirer leur carte.

Prière d'apporter la notification.

L'emploi de gardien du Parc est vacant

L'emploi de gardien du Parc (Parc Albert-Tassart) est actuellement vacant par suite du décès du titulaire.

Les mutilés de guerre, classés pour un emploi réservé, domiciliés dans la commune de Cahors, qui désirent poser leur candidature à cet emploi, doivent adresser leur demande à l'Office départemental, 38, boulevard Gambetta.

Il est précisé, qu'aux termes de la circulaire de M. le Président du Conseil en date du 15 janvier 1940, la nomination ne sera effectuée qu'à titre précaire et essentiellement révocable.

Un chien provoque un accident

Mme Dajean, institutrice à Cahors, rentrait chez elle, faubourg Saint-Georges, à bicyclette, lorsqu'un chien vint se jeter sous la roue de son vélo. Mme Dajean fut projetée sur le sol et, dans la chute, elle fut assez gravement contusionnée à la tête. Elle reçut immédiatement les soins d'un médecin militaire et pu regagner son domicile.

Nous adressons à Mme Dajean nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

Accident du travail

Par suite de la rupture d'une clef, M. Gaston Cabrignac, mécanicien des Etablissements Citroën, a été blessé à la main droite.

EDEN

Mercredi 21, samedi 24, et dimanche 25 février 1940, en soirée à 20 h. 30. Dimanche, matinée à 15 heures.

Les deux plus grands chanteurs du Metropolitan de New-York, Nelson Eddy et Jeannette Mac Donald, dans l'opérette la plus féerique de l'année,

LE CHANT DU PRINTEMPS

En complément : *La complice*, film policier. *En croisant dans les mers du sud*, documentaire. *Une cornue biscornue*, dessin animé en couleurs et les *Actualités mondiales* avec les derniers faits.

Bonne chasse

Samedi 17 février, au cours d'une battue dans les bois de Pétral (commune d'Esclauzels), un sanglier du poids de 45 kilos a été tué.

On annonce qu'une nouvelle battue va être organisée dans ces parages où les sangliers sont revenus très nombreux.

PALAIS DES FETES

Mercredi 21, jeudi 22, samedi 24, dimanche 25 février, en soirée à 20 h. 45. Dimanche, matinée à 15 heures.

André Lefaur, Germaine Aussey, Paul Cambo, dans un film gai,

MON ONCLE ET MON CURÉ

Ce film, tiré du célèbre roman de Jean de la Brète, constitue un spectacle jeune, frais, joyeux, et le scénario à la fois spirituel et alerte, en fait un film du moment.

En complément : Shirley Temple, dans une charmante comédie,

TCHIN-TCHIN

Actualités mondiales de la semaine.

RÉCUPÉRATION DES FERRAILLES

Le 23 février. — Secteur N° 5, limité par la rue de la Barre, la place des Consuls, la rue des Remparts, le chemin de fer et l'av. Ch.-de-Freycinet.

Le 26 février. — Secteur N° 6, limité par l'av. de Paris, la vieille route de Paris, la côte des Evêques et la route de Larroque-des-Arcs.

Le 27 février. — Secteur N° 7, limité par la rue de La Barre, les Remparts, le quai de Regourd, la rue Dévia, la rue Feydel et le bd Gambetta.

Le 28 février. — Secteur N° 8, limité par le bd Gambetta, la rue Feydel, la rue Dévia, le quai de Regourd et la rue du Mar.-Foch.

Le 29 février. — Secteur N° 9, limité par le bd Gambetta, la rue du Mar.-Foch, le quai Champollion, la place St-Urcisse et la rue Clémenceau.

Le 1er mars. — Secteur N° 10, limité par le bd Gambetta, la rue Clémenceau, le quai Ségur-d'Aguesseau et le cours Vaxis.

Le 4 mars. — Secteur N° 11, comprenant le faubourg St-Georges et le faubourg Cabazat.

Le 5 mars. — Secteur N° 12, le faubourg Cabessut.

Le crieur public avisera la population du secteur intéressé la veille du jour où le ramassage sera effectué.

Naturalisations

Sont naturalisés français : Sanchez (Antonio), carrier, né le 17 août 1905 à Arboléas (Espagne), ayant cinq enfants mineurs : 1° Maria, née le 12 décembre 1926 à Arboléas ; 2° Béatrice, née le 17 mai 1930, à Arboléas ; 3° Pierre, né le 17 janvier 1932, à Castelnau-Montratier (Lot) ; 4° Antoine, né le 24 mars 1934, à Castelnau-Montratier ; 5° Jeanne, née le 7 août 1935, à Castelnau-Montratier ; et Lopez (Conception), sa femme, née le 17 mars 1909, à Arboléas (Espagne), demeurant à Castelnau-Montratier.

Gendarmerie

M. Revert, adjudant à cheval de la 17e région, est classé pour le grade d'adjudant-chef.

Les gendarmes Arnal et Foutan, de la 17e région, sont classés pour le grade de maréchal des logis-chef.

Une camionnette dérape

Par suite d'un dérapage, une camionnette portant du bois de chauffage s'est renversée près du bourg de Labastide-Marnhac.

Son conducteur, M. Vilmat, a pu se dégager, mais a été contusionné. Les dégâts matériels sont assez importants.

Trouvailles

Il a été trouvé : un petit capuchon imperméable, par M. Grangié, cordonnier ; un chien cocker, par M. Malbec Marcelin.

Chute de vélo

Samedi, M. Lafabrie, qui suivait à bicyclette la route de Saint-Géry, a fait une chute près du pont et a été contusionné aux mains et au visage.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Défaut de renouvellement de carte d'identité. — Pour défaut de renouvellement de carte d'identité d'étranger, Pia Bruno, commerçant à Cahors, est condamné à 16 francs d'amende et le nommé Dominguez, sujet portugais, domestique à Nuzéjouls, à 25 francs.

Vol. — José Baylou, sujet espagnol, domestique à Parnac, est inculpé de vol d'une montre.

Mais Baylou, ayant contracté un engagement dans l'armée française, le tribunal se montre indulgent et le condamne à 48 heures de prison avec sursis.

Arrondissement de Cahors

Floressas

Les suites d'un vœu. — A l'assemblée générale du 1er juin 1939 de l'Association des maires de l'arrondissement de Cahors, M. Brugalières, le distingué maire de Floressas, membre du bureau de cette association, fit adopter un vœu relatif à la lecture des articles du Code civil lors de la célébration du mariage.

L'article 75 du Code civil relatif à cette célébration prescrit en effet la lecture aux époux des articles 212, 213 et 214 du Code civil. Or, ces articles ayant été profondément modifiés et augmentés par la loi du 18 février 1938, relative à la capacité de la femme mariée, leur lecture obligatoire était devenue, non seulement fastidieuse, mais même inopportune en raison du texte de ces articles. M. Brugalières demandait dans son vœu la modification de cette lecture.

Il a aujourd'hui la satisfaction de voir que son vœu a été pris en considération. Une loi du 15 décembre 1939, récemment promulguée, vient de modifier cette lecture.

Les textes à lire aux époux seront désormais les suivants : articles 212, 1er alinéa de l'article 213, alinéas 1 et 2 de l'article 214, article 215 du Code civil.

Nous donnerons ces textes dans un prochain numéro.

Cras

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de notre compatriote, M. Antoine Albarel, décédé à Cahors à l'âge de 79 ans. Ses obsèques ont été célébrées vendredi dans notre commune où le regretté disparu était très estimé.

Nous prions la famille de vouloir bien trouver ici l'expression de nos sincères condoléances.

Montcuq

Carnet de deuil. — Samedi dernier, 17 courant, ont eu lieu à Montcuq les obsèques de M. Louis Maurel, ex-huissier, décédé subitement à l'âge de 86 ans.

Né à Montcuq, huissier dans notre ville pendant une trentaine d'années, M. Louis Maurel était bien connu dans la région. Aussi une foule imposante de parents et d'amis a accompagné le regretté défunt à sa dernière demeure, dans la nécropole de Saint-Privat.

En cette pénible circonstance, nous adressons à sa veuve, Mme Maurel, et à sa fille et à son gendre, Mme et M. Ceyrac, nos bien sincères condoléances.

Puy-l'Evêque

Taille d'hiver. — Une démonstration pratique de taille fruitière et de greffage aura lieu le jeudi 29 février, de quatorze heures à dix-sept heures, dans le verger de M. Teyssèdre, à Leygues, commune de Puy-l'Evêque. Les propriétaires de vergers et les jeunes agriculteurs des localités intéressées sont invités à y assister.

Ceux qui s'en vont. — Samedi dernier a eu lieu, dans le petit cimetière de Courbenac, l'inhumation d'un brave homme, M. Guingal Mathurin. Il était âgé de 88 ans. Propriétaire à Puy-l'Evêque, il est resté la moitié de son existence conseiller municipal. Il a vu toujours son mandat renouvelé. Aux dernières élections, se trouvant trop âgé, il s'est retiré de l'administration municipale. Il était très estimé.

Une autre personne âgée, Mme Vve Lapeyre, née Marie-Rose-Joséphine Delbos, 87 ans, voisine de M. Guingal, est décédée le même jour. Ses obsèques ont eu lieu à Puy-l'Evêque.

Aux deux familles nous adressons nos bien sincères condoléances.

Quand la bronchite s'est installée

Le plus urgent est de fournir aux bronches attaquées un moyen de défense efficace qui contrarie et empêche l'évolution du mal vers l'emphysème, l'asthme, la pleurésie. Le Pulmoll qui est un tonique des bronches, un fortifiant des voies respiratoires, est recommandé. Il arrête la toux, fait disparaître l'oppression, envoie de l'air dans les poumons, facilite et tarit l'expectoration. En même temps, il fortifie l'appareil respiratoire et le protège efficacement contre toutes les complications et toutes les attaques nouvelles. 13 fr. 50. Ttes Phies.

Arrondissement de Figeac

Figeac

La foire du 15 février. — Le marché de février a été moyen en affaires traitées.

Peu de changement sur les cours. Les tout jeunes bœufs valaient dans les 8.000 francs et les beaux attelages atteignaient 12.000 fr.

Une centaine de veaux de boucherie dont le cours s'est relevé de 8 fr. 50 à 11 fr.

Les porcs gras en assez grand nombre, traités sur la moyenne de 500 fr. avec extrêmes de 520 les 50 kilogr. Les mères, de 400 à 480 fr.

Peu de cochons de lait, presque pas de moutons.

Foies d'oies, vendus 32 à 36 fr. le demi-kilogr. ; poulets, 10 fr. ; poules, 8 fr. ; lapins, 5 fr. et 5 fr. 50 ; dindes, 9 fr. ; dindons, 8 fr., le tout la livre ; pintades, 25 à 28 fr. la pièce ; œufs, 10 fr. 50 la douzaine.

Sous la halle, peu de denrées, de l'avoine à 11 fr. et 13 fr. ; haricots blancs, 85 à 90 fr. le double décalitre.

Mariage. — Nous apprenons le prochain mariage de M. Gény Marcel-Georges, industriel, demeurant allée Victor-Hugo, avec Mlle Emma-Henriette Bourniquet, demeurant à Vénès (Tarn). Sincères félicitations.

Geste généreux. — Les jeunes gens de notre ville qui avaient organisé, le dimanche et le mardi gras, un bal au café de la Paix, n'ont pas oublié, au cours de leurs ébats, leurs camarades du front. Ils ont fait une collecte qui a produit la somme de 100 fr. qui a été versée au Comité d'entr'aide.

C'est la troisième fois que ces jeunes gens effectuent un versement pour les soldats du front.

Nous les félicitons pour ce geste de générosité.

Bretenoux

Etranger en défaut. — Joseph Diaba, d'origine polonaise, demeurant à Bretenoux, s'était rendu à la foire de Beaulieu-sur-Dordogne, sans se munir d'un droit de circulation. La gendarmerie de Beaulieu lui a dressé contravention.

Mayrinhac-Lentour

Nécrologie. — Vendredi matin ont eu lieu les obsèques de Mme Adeline Doucet, âgée seulement de 67 ans. Le défunte jouissait de l'estime générale et sa fin si brusque, que rien ne faisait prévoir, fait un grand vide sur notre petite place publique. A son fils, à sa bru, à sa petite-fille et à toute la famille en deuil, nous présentons l'expression de nos vives condoléances.

St-Céré

Noyé. — Vendredi soir, M. Fouillac, propriétaire à La Rivière-de-Saint-Médard, aperçut un cadavre flottant dans la rivière « la Bave », sous la passerelle appelée le pont de Bugard, à 3 kilomètres en aval de St-Céré.

Le cadavre fut retiré de l'eau et la gendarmerie prévenue se rendit sur les lieux. Le cadavre fut identifié : c'était celui du nommé Jean-Pierre Sol, âgé de 72 ans, cultivateur à Cresou (commune de Saint-Médard-de-Presque). Sol s'était rendu, dimanche 11 février, à St-Céré, où il avait passé la journée. Le soir, il était reparti vers 23 heures pour rentrer à son domicile. Mais, depuis, il n'avait pas reparu.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Thémines

Carnet de deuil. — Vendredi 16 ont eu lieu les obsèques de Mme Vve Garrigues, née Julia Monpeyssen, décédée à 75 ans. Malgré le froid et la grippe, un long cortège de parents et d'amis ont accompagné la regrettée défunte au champ de l'éternel repos où elle a été inhumée dans le caveau de famille.

A sa fille, Mme Albet, à son gendre, M. Albet, capitaine aux armées, à sa petite-fille, Mlle Suzanne Albet, nous renouvelons nos bien sympathiques condoléances.

« Atteint d'arthritisme genoux et chevilles enflés...

...j'ai été surpris de la facilité avec laquelle en trois semaines j'ai été débarrassé de mes rhumatismes par l'usage de vos cachets Gandol. Depuis 6 mois, je souffrais. Je suis concierge et j'ai conseillé le Gandol à beaucoup de mes locataires, tous ont été satisfaits ». (M. Perron, concierge, 77, rue Vauvenargues, Paris, 18e). C'est que Gandol, après avoir éliminé l'acide urique, l'empêche de se reformer dans l'organisme : 14 fr. 60. Ttes Phies et Phie Grliac à Cahors.

Arrondissement de Gourdon

Caniac

Décès. — Nous avons à déplorer deux décès, celui de M. Noël Conduché, du village de Agnafon, décédé à l'âge de 78 ans, et celui de Mme Fourgous, de Lascombes, à l'âge de 91 ans, la doyenne de notre commune.

Nous prions ces deux familles en deuil de trouver ici l'expression de nos bien sincères regrets.

Souillac

Réquisition. — Le maire de Souillac porte à la connaissance des cultivateurs de la commune qu'une réquisition de haricots va avoir lieu prochainement. Les personnes qui en possèdent en surplus sont priées de se faire connaître à la mairie.

CHEZ NOS VOISINS

Propos subversifs

Le nommé Jean Birac, âgé de 60 ans, se trouvant dans un restaurant à Villeneuve-sur-Lot, tenait des propos subversifs. La police informée le mit en état d'arrestation. Conduit à Agen, au Parquet, il fut, après interrogatoire, conduit à la prison.

Méfiez-vous du retour d'âge

C'est le moment critique de la vie et personne n'en est exempt. Il n'est pas nécessaire de vous droguer mais surveillez votre état général. Que votre foie, vos reins, votre estomac, votre intestin fonctionnent bien, évitez la constipation et, votre sang circulant normalement, vous doublerez sans danger le cap difficile du retour d'âge. Assurez donc le bon fonctionnement de vos organes en prenant après votre repas du soir une tasse de la délicieuse tisane Vichyflore qui associe à des plantes médicinales qui ont fait leurs preuves, les sels des eaux du bassin de Vichy. Son action douce et bienfaisante vous émerveillera. Elle agit comme hépatique, décongestionnante, diurétique et laxative. La Gde Bte : 8 fr. 90. Ttes Phies.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Dernière heure

COMMUNIQUÉ DU 19 FÉVRIER (soir)

A l'Ouest de la Sarre, un détachement ennemi a cherché à aborder un de nos postes. Il a été repoussé avec pertes.

Nouveaux tirs de casemates sur les bords du Rhin.

Le roi Gustave déclare que la Finlande ne doit pas compter sur l'aide militaire de la Suède.

Le roi de Suède a déclaré qu'il avait fait savoir dès le premier moment à la Finlande qu'elle ne devait pas compter sur une intervention militaire de la Suède.

Le roi a ajouté qu'il n'avait pas voulu prendre la responsabilité d'entraîner le pays dans la guerre.

Le destroyer anglais « Daring » est torpillé par un sous-marin

Le destroyer « Daring », sous les ordres du commander S.-A. Cooper, a été torpillé et coulé.

Un officier et quatre marins ont été recueillis ; neuf officiers et cent quarante-huit marins sont manquants et on craint qu'ils n'aient péri. Leurs proches ont été informés.

Deux cargots allemands capturés par les marines anglaise et française

Un vapeur allemand, le « Moreal » (3.000 tonnes), transportant une cargaison de minerai de manganèse, a été capturé par un navire de guerre britannique et ancré dans un port de l'Ouest de la Grande-Bretagne. Sept officiers et vingt-trois hommes ont été internés.

La saisie du cargo « Rostock »

Un communiqué en date du 14 février avait révélé la capture d'un cargo allemand par un navire de guerre français. On apprend, de source officielle, que ce cargo allemand est le « Rostock ».

Prochaine attaque contre l'Angleterre ?

Le correspondant berlinois des « Basler Nachritchen » écrit : « Dans les milieux neutres de Berlin, on explique la violence des réactions allemandes à propos du cas de « l'Altmark », par le désir, du côté du Reich, d'avoir la justification péremptoire d'une attaque contre l'Angleterre, au cours de laquelle seraient utilisés tous les moyens en même temps qu'une intimidation s'exercerait sur les neutres, en vue de leur faire craindre tout pacte avec l'Angleterre. »

REMERCIEMENTS

Les familles ALBAREL (Restaurant l'Escargot), CARRIÈRE, DELTEIL, GRAULIÈRES, HENOCQUE, PRADEL, ALBAREL, CARLES remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Antoine ALBAREL

REMERCIEMENTS

Madame Georges DAVID ; Mademoiselle Renée CAMINADE ; Monsieur Jean DAVID et tous les autres parents et amis remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Mademoiselle CASTELNAU

Institutrice honoraire
Officier d'Académie

P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

PETITES ANNONCES

On demande bons mécaniciens réparations automobiles. S'adresser ou écrire : Succursale Citroën, Quai Cavaignac, Cahors.

Chauffeurs (poids lourds) sont demandés Société de Pavages et Asphaltes, 36, Route de Toulouse, Cahors.

On demande **femme de ménage,** 3 heures le matin. Références. S'adresser : 23, rue du Portail-Alban.

A vendre, **maison avec jardin.** S'adresser : 41, Avenue de Toulouse.

ETUDE DE
Me PIERRE DESPRATS
AVOUÉ A CAHORS
rue du Portail-Alban, n° 10

DEMANDE D'ENVOI EN POSSESSION DE SUCCESSION

Par jugement de la Chambre du Conseil du Tribunal civil de Cahors, en date du vingt-trois juin mil neuf cent trente-neuf, rendu sur la requête présentée au nom de Madame Marguerite-Antoinette BOUNIOL, veuve Léopold DELMAS, demeurant à Cahors, douze, rue Feydel, il a été donné acte à celle-ci de sa demande d'envoi en possession de la succession de Monsieur Ambroise-Léopold DELMAS, en son vivant retraité, demeurant à Cahors, rue Feydel, numéro douze, décédé le quatre novembre mil neuf cent vingt-neuf, après avoir institué Madame Marguerite-Antoinette BOUNIOL, restée sa veuve, pour légataire universelle en usufruit par testament olographe en date à Cahors du quinze novembre mil neuf cent vingt-huit, déposé après formalités aux minutes de Maître FABRE, notaire à Cahors, le neuf décembre mil neuf cent vingt-neuf, et avoir partagé ses biens en nue-propriété au profit de neveux ou petits-neveux.

Que les légataires ont renoncé à leurs legs par actes faits en due forme au Greffe du Tribunal civil de Cahors, sous leurs dates, et tous les héritiers naturels appelés à succéder à suite des renonciations des légataires ont eux-mêmes renoncé à la succession par acte au greffe du dit Tribunal de céans par actes sous leurs dates.

Qu'un acte de notoriété dressé par le dit Maître FABRE le quatorze mars mil neuf cent trente-neuf, établit ces qualités et elles ont été confirmées en un intitulé d'inventaire dressé par le dit notaire le cinq juin mil neuf cent trente-neuf.

Que la dame Marguerite-Antoinette BOUNIOL, veuve Léopold-Ambroise DELMAS, a droit à la totalité de la succession du de cujus aux termes de l'article sept cent cinquante-huit du Code civil.

Et, avant de faire droit à la demande d'envoi en possession de la succession de feu Ambroise-Léopold DELMAS, il a été admis qu'elle serait rendue publique, conformément aux prescriptions de la loi.

Pour extrait certifié sincère par l'avoué soussigné.

A Cahors, le dix-neuf février mil neuf cent quarante.

Pour Maître DESPRATS,
Le suppléant :
Signé : A. TASSART.

PLUS D'IVROGNES
POUDRE JANEHJO.
Inoffensive, sans goût. Tte ph. 12 fr.
20, Rue de la Perle, Paris (3e)
Amélioration rapide.

S.N.C.F.

EN GARE DE PARIS, QUAI D'ORSAY, LES VOYAGEURS TROUVERONT (à titre d'essai) :

— *Un service de délivrance de billets pour toute gare de la Région Sud-Ouest ;*

— *Un service de location des places ;*

— *Des navettes qui assurent, à l'aller comme au retour, en gare d'Austerlitz, la correspondance avec les trains express.*

BIEN QUE LA GARE SOIT FERMÉE AU SERVICE DES BAGAGES, LES VOYAGEURS POURRONT :

— *En venant à l'avance prendre leur billet, demander l'enlèvement de leurs bagages à leur domicile, où auront lieu les formalités d'enregistrement ;*

— *Au retour, faire livrer leurs bagages à domicile. Il suffira de remettre le bulletin de bagages au bureau des réclamations de la gare d'Orsay (hall d'arrivée, à côté de la sortie).*

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 32

L'AMOUR PIRATE

Par WILLAMSON

Adapté de l'anglais par Louis d'Arvers

XV

La sœur de Falconer était la plus délicieuse hôtesse, elle reçut également Isidora Dène et Sonia comme si elle était aussi charmée de voir l'une que l'autre, mais Angèle sentait bien que c'était seulement la politesse et non le cœur qui la faisait agir avec Isidora.

Celle-ci se résignait d'avoir échoué avec Falconer puisque après tout il avait connu Sonia avant elle, et puisqu'il lui restait l'espoir de séduire Nick Hillard.

Et, comme si elle avait connu que la jeune fille avait besoin de compensations, Mme Harland avait invité un officier, vers lequel celle-ci disposa immédiatement ses batteries de séduction.

Toutefois, en constatant, la veille, qu'Angèle ferait partie de l'excursion de Sonia et de Falconer, alors qu'elle-même en était exclue, elle avait ressenti un violent dépit. Elle s'en vengea aussitôt en insistant pour que Falconer et sa sœur invitâssent Mme Gaylor et Nick Hillard à venir passer ensemble quelques jours chez eux. Elle pensait ainsi, tout en flirtant avec l'officier, qu'elle aurait de bons moments à passer avec Hillard et celui-ci, l'un se faisant valoir auprès de l'autre.

Toute à cette pensée, elle se montrait aussi joyeuse que les autres au cours de l'excursion de l'après-midi.

Angèle, au contraire, se sentait vagement mélancolique en dépit de la beauté du paysage ; elle éprouvait un malaise qu'elle ne pouvait définir ; elle chercha à se prouver à elle-même qu'elle n'avait pas besoin de guide, ni de conseiller, et elle décida soudain qu'elle achèterait un terrain, pour y faire bâtir, à quelques kilomètres de San-Francisco.

Et, séance tenante, elle fit connaître son intention à ses hôtes :

— Après tout, dit-elle, je pourrai toujours revendre si je me déplais dans la maison que je ferai bâtir.

Sur ce mot, Falconer l'approuva en riant :

— Vous pourrez toujours me la vendre à moi-même ! dit-il, je viendrai m'y installer quand j'aurai trop de travail pour voyager. Il disait cela en regardant Sonia, et une fois de plus, Angèle pensa que le bonheur est bien difficile à réaliser sur terre quand on y vit toute seule.

Pour se consoler, elle se représenta sa vie sous ses beaux arbres centenaires, la joie qu'elle aurait à y regarder le soleil couchant, mais quelque effort qu'elle fît pour chasser l'obsession de Nick, elle l'avait toujours devant les yeux.

— Bah ! se dit-elle, quand ma maison sera bâtie, Nick sera loin ! Peut-être même aura-t-il épousé Mme Gaylor !

Ainsi passa la journée sans grand incident et le soir elle se retrouva avec Isidora, qui sembla n'avoir d'autre but que de la taquiner et de lui parler constamment de Mme Gaylor.

— Je suis extrêmement heureuse de voir cette femme, je pense qu'elle doit avoir un caractère espagnol ou mexicain, pas du tout amoureux, comme ils sont tous ici, et plutôt fière de sa beauté et jalouse avec un tempérament féroce ; je ne voudrais pas entrer dans le roman d'une femme de cette sorte !

— Pourquoi entrerait-on dans le roman de cette femme ? répondit Angèle, cherchant à avoir l'air de ne pas comprendre.

— Peut-être pas dans la vie réelle, consentit Isidora, mais je suis toujours perdue dans mes livres, et j'oublie que le monde n'est pas tout à fait comme mon monde imaginaire. Cependant, chère amie, un visage aussi ensorceleur et aussi voluptueux que celui de cette Carmen doit être irrésistible.

XVII

Angèle était accoudée à la fenêtre de son hôtel et regardait les collines boisées de la forêt.

Elle était arrivée à San-Francisco seulement quelques heures auparavant, après deux jours passés à Belmonte avec les Falconer, et maintenant elle attendait Nick. Elle lui avait envoyé une carte la veille.

Son premier mouvement avait été de lui dire : « Venez dîner avec moi », mais elle y résista ; elle avait dit simplement : « Venez de bonne heure, car je dîne à 8 heures ».

Il était à peine 7 heures et elle s'était habillée d'avance pour être prête quand il arriverait, son cœur battait férocement mais elle cherchait à se convaincre que c'était la fatigue qui faisait courir son sang plus abondamment.

— Monsieur Hillard demande si Madame veut bien le recevoir ?

— Faites-le monter, dit-elle, s'affermissant dans sa volonté de ne pas faiblir quand il serait là.

L'élégante chambre était colorée de rose par le soleil couchant. C'eût été un sacrilège de fermer la fenêtre pour allumer l'électricité, et Angèle s'en était bien gardée.

Quand Nick entra, il la trouva le dos appuyé contre la rampe de son balcon.

Sa silhouette blanche se détachait sur un ciel de flamme, il pouvait à peine voir son visage, mais le soleil l'irradiait de telle sorte qu'elle semblait une apparition.

Nick était en habit, un de ces habits qu'il avait achetés pour lui plaire, et dont elle avait ri, comme elle avait ri de lui-même lors de sa première rencontre à New-York.

— Comment allez-vous ? dit-elle, lui tendant la main d'un peu haut, à la mode anglaise, qui semblait à Nick essentiellement formaliste, je suis charmée de vous revoir.

Le cœur de Nick battait, la voix de la jeune femme n'était pas en rapport avec sa phrase. Il s'y était attendu, cependant il espérait un mot d'encouragement. Mais elle restait aussi froide qu'à leur dernière entrevue. Il lui sembla inutile de lui demander des explications.

Il se contenta de répondre :

— Je crois, Madame, n'avoir pas besoin de vous dire que je suis aussi charmé que vous.

Il ne pouvait rien dire d'autre, du reste aucun mot n'aurait pu rendre son admiration.

— A quoi pensez-vous ? demanda-t-elle.

Nick rit, un peu embarrassé :

— Mes pensées prennent parfois une forme poétique, dit-il, se moquant de lui-même, et, comme vous êtes placée maintenant, le soleil d'or flottant autour de votre tête, je pense aux anges des vieux missels.

— Vous avez certainement lu beaucoup de poésies depuis que je vous ai quitté ?

— Pas le moins du monde, mais j'ai pensé à beaucoup de choses et la plupart vous concernaient. N'avez-vous jamais éprouvé l'obsession d'une idée qui reste au fond de toutes les autres dans votre tête ?

— Je ne l'ai jamais éprouvée ! dit Angèle, mentant furieusement, car pour rien au monde elle n'aurait voulu avouer que la pensée du jeune homme dominait toutes les siennes depuis quelques jours, sans qu'elle puisse rien faire pour la chasser.

— C'est très gentil à vous, dit-elle simplement, de penser à moi, nous sommes de si nouveaux amis !

— C'est vrai, dit Nick, mais on n'est pas toujours maître de ses pensées.

— C'est juste... Mais dites-moi ce que vous avez fait depuis que nous nous sommes séparés.

« Avez-vous déjà profité de votre séjour à San-Francisco ? Asseyez-vous pour me raconter vos impressions, mais auparavant allumez l'électricité.

— Vraiment ? Votre salon est si beau ainsi !

— En ce cas, laissez les choses comme elles sont.

Elle s'assit en riant sur un sofa, et Nick prit une chaise en face d'elle, ce qui mit son visage en pleine lumière.

(*A suivre*).